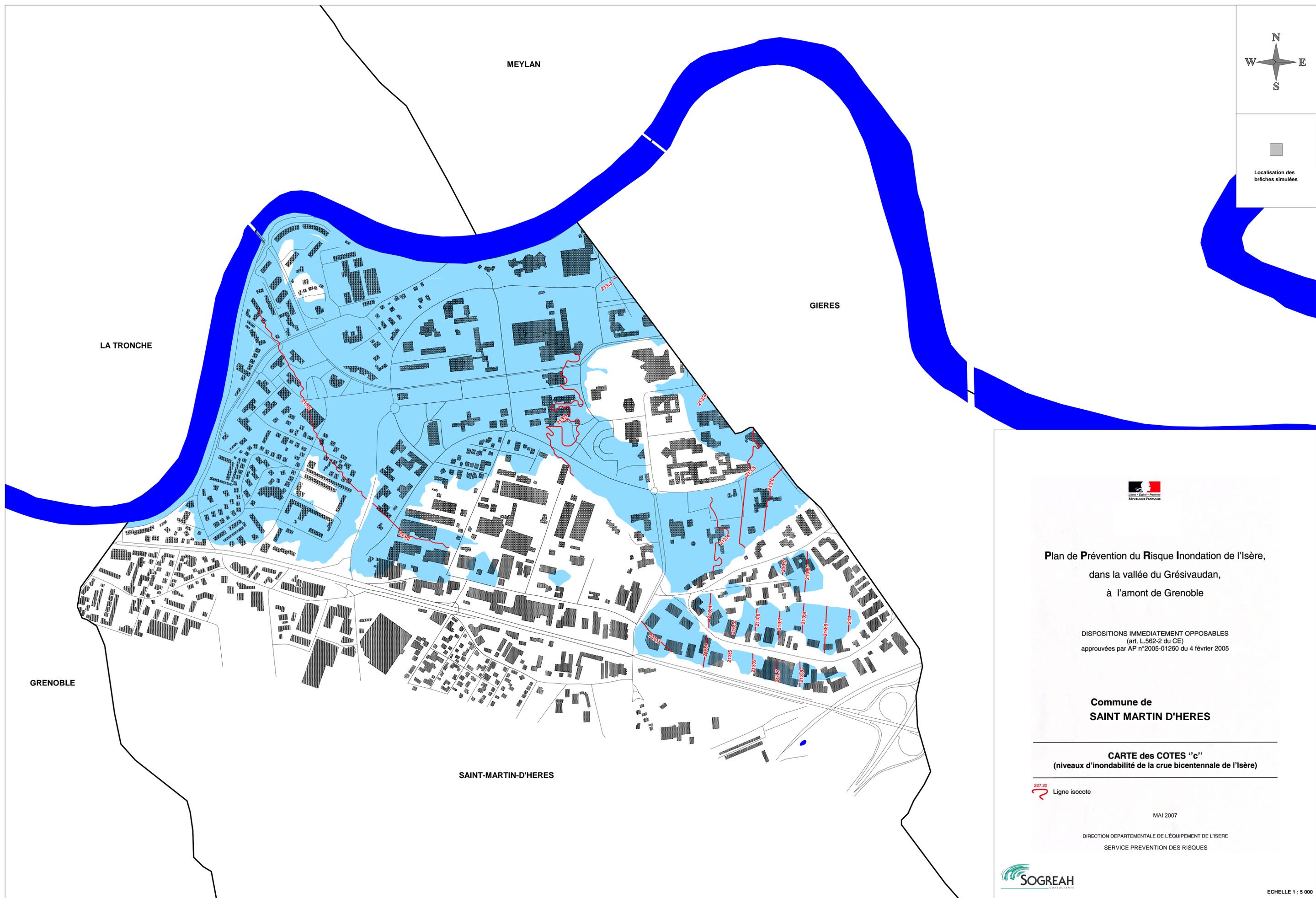


Localisation des brèches simulées



Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isère,
dans la vallée du Grésivaudan,
à l'amont de Grenoble

DISPOSITIONS IMMEDIATEMENT OPPOSABLES
(art. L.562-2 du CE)
approuvées par AP n°2005-01260 du 4 février 2005

Commune de
SAINT MARTIN D'HERES

CARTE des COTES "c"
(niveaux d'inondabilité de la crue bicentennale de l'Isère)

227.20
Ligne isocote

MAI 2007

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'ISÈRE
SERVICE PREVENTION DES RISQUES

